

1662 - Guillemette Bourtourault trouvée noyée à Sens de Bretagne.

http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/tht2rbnzv6h9/205835/16

Transcription

Le samedi quatorzième d'octobre du dit an 1662 fut trouvé dans le ruisseau de la Planche d'Esnard par Messire Besnard [et] Jacques Labé le corps d'une femme qui fut reconnu estre celui d'une appelée Guillemette Bourtourault femme d'un nommé Guillaume Mocquet. La dite Bourtourault native de Vern et le dit Mocquet¹ de Pléchatel tous deux demeurant à Rennes chez un appelé Denis Paré et Julienne Bourges² de cette paroisse de Sens. Laquelle Bourtourault estoit venue en cette paroisse au village de la Hurlais avec la dite Julienne Bourges pour chercher à travailler pour gagner sa vie. La levée du corps fut faite par les officiers le corps laissé sous la halle. Lorsqu'il fut trouvé il estoit tout dans l'eau à la réserve d'une partie de la teste. Sa coeiffe entortillée alentour de son col pieds et jambes nus, revestu d'une chemise et d'un meschant garderobe seulement, un petit chapelet auprès d'elle sur l'eau. Elle avait couché chez Gillette Rocher³ et ne peut on apprendre avec aucune certitude à quelle heure elle s'était levée pour sortir ni à quel dessein. Son corps fut exposé tout le dimanche quinzième du dit octobre et inhumée sur le soir.

Commentaires :

Sur l'inhumation elle-même :

Cet acte appelle plusieurs questions. Guillemette Bourtourault s'est-elle noyée par accident ou bien s'est-elle « homicidée elle-même » ? La présence du chapelet à côté d'elle ainsi que l'absence de « certitude à quelle heure elle s'était levée ni à quel dessein » feront que, peut-être dans le doute, elle sera inhumée « chrétiennement ».

Pourquoi l'exposition du corps d'une durée de presque 2 jours : elle est trouvée le 14 octobre et « le quinzième du dit octobre (...) inhumée sur le soir » ? On peut penser que c'est le délai nécessaire à l'examen du corps par « les officiers » de la juridiction qui participèrent à la « levée du corps ».

Les observations contenues « en creux » dans cet acte :

Denis Paré et Julienne Bourges, originaires de Sens s'installent à Rennes (distante de 30 km). Ils y hébergent Guillaume Moquet et Guillemette Bourtourault originaires de Pléchatel et Vern (respectivement 20 et 10 km de Rennes). Cette dernière se déplace sans son mari à Sens « pour chercher à travailler pour gagner sa vie » sur la base d'informations données par Julienne Bourges. On peut d'ailleurs supposer qu'elle en a trouvé chez Gillette Rocher qui fait partie des connaissances de Julienne Bourges (cf note 3 infra).

Tout cela révèle l'existence d'un réseau de relations qui renvoie à une mobilité géographique plutôt significative pour l'époque.

*Cet acte a été repéré par Christine JOUSSELIN (AD 35 Sens-de Bretagne – Sépultures – cliché 16/28).
La transcription et les commentaires sont de Gérard JOLIVET*

1 Ils se sont mariés le 10 juillet 1653 à Vern http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/ththmgq6qf/135102/46

2 Ils se sont mariés le 20 juin 1632 à Sens http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtzw3r24bqt/205804/5
De leur union naîtra une fille, Perrine, le 2 mars 1642 à Rennes (paroisse Saint-Jean – B 1636-1668 cliché 63/292)

3 Gillette Rocher est présente au mariage de Denis Paré et Julienne Bourges (voir note 2 supra).